

## SESSIONS DE FORMATION



LE CENTRE RÉGIONAL  
DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
**NOUVELLE-AQUITAINE**

Nous innovons en publiant nos **catalogues en ligne** afin de vous faciliter l'accès à la programmation des formations 2019 sur tout le territoire.

Vous avez désormais un aperçu complet de notre portefeuille d'activités, mis à jour en temps réel ainsi que la possibilité de vous inscrire à la session de votre choix.

### Nos formations sanitaires et sociales :

<https://www.linscription.com/croix-rouge-formation-continue-SASO-nouvelle-aquitaine.php>

### Nos formations en santé et sécurité au travail :

<https://www.linscription.com/croix-rouge-formation-continue-SST-nouvelle-aquitaine.php>

**SCANNEZ** pour suivre  
toute notre **ACTUALITÉ**



### UN RÉSEAU CERTIFIÉ QUALITÉ :

La Croix-Rouge française est le seul opérateur de formation certifié ISO 9001 version 2015 sur ses activités de conception et de réalisation, dans un processus de formation tout au long de la vie (pré-qualification, initiale et continue).

**Les 11, 12, 13 septembre  
et 9, 10, 11 octobre 2019  
sur le site de Bègles**

- > IRFSS Nouvelle-Aquitaine  
22 – 25 Rue des Terres Neuves  
BÈGLES 33130

**Les 6, 7, 8 novembre  
et 4, 5, 6 décembre 2019  
sur le site de La Rochelle**

- > Centre Richelieu  
37 Rue Philippe Vincent  
LA ROCHELLE 17000

**Les 20, 21, 22 novembre  
et 11, 12, 13 décembre 2019  
sur le site de La Rochelle**

- > Centre Richelieu  
37 Rue Philippe Vincent  
LA ROCHELLE 17000

### Renseignements et inscriptions

☎ 05 17 06 84 10    ✉ [crfp.na@croix-rouge.fr](mailto:crfp.na@croix-rouge.fr)

**IRFSS Nouvelle-Aquitaine**  
22-25 Rue des Terres Neuves  
33130 Bègles  
[irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr](http://irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr)



Formation



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Credits photos : L. Carlson - J.L. Luyssen - Y. Le Borgne - J. Bardelelli - Novembre 2018



NOUS SOMMES

LA

POUR VOUS  
FORMER



**DISPENSER  
L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE  
DU PATIENT**



## OBJECTIFS

- Construire une démarche d'éducation thérapeutique dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle
- Mettre en œuvre un programme d'éducation thérapeutique
- Animer des séances d'éducation thérapeutique

## PUBLIC

Acteurs directement en lien avec le patient, qui réalisent concrètement les activités liées à l'éducation thérapeutique auprès des patients

## DURÉE

6 jours

## TARIF

1 140,00€

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes interactives utilisant les supports d'animation de l'éducation thérapeutique
- Analyses de pratiques, études de cas, jeux de rôles
- Apports théoriques, supports pédagogiques et bibliographiques

## NOUVEAUTÉ

**Cette formation intègre des modalités pédagogiques axées sur la pratique simulée.**

La pratique simulée en santé est une méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive.

## PROFIL DE L'INTERVENANT

Infirmière coordinatrice des programmes « Éducation Thérapeutique du Patient » et titulaire d'un Diplôme Universitaire d'Éducation Thérapeutique du Patient (DU ETP).


## PROGRAMME

**MODULE 1 : Construire une démarche d'éducation dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle.**

- Créer un climat favorable à l'ETP.
- Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP.
- S'accorder, avec le patient et son entourage sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet.

**MODULE 2 : Mettre en œuvre un programme d'éducation thérapeutique et animer des séances d'éducation collectives et individuelles.**

- Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer les activités.
- Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient et son entourage.
- Co-évaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP.

 Conformément à l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié (selon arrêté de mai 2013), relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.